



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Panorama des formations

ANNÉE 2023



Hébergement
Logement



Emploi et insertion
par l'activité
économique



Intervention sociale
et accompagnement
des publics



Accompagnement
santé des personnes
accompagnées



Accès aux droits

ORGANISATION ET MODALITÉS

Conditions d'inscription

Pour participer à une formation proposée dans le catalogue, il convient de nous adresser le bulletin d'inscription rempli et signé par l'employeur. En cas de prise en charge de la formation par un OPCO, vous devez nous adresser l'accord de prise en charge dès que possible. Après réception du bulletin d'inscription, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne- Rhône-Alpes vous adressera une convention de formation professionnelle à nous retourner signée.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.*

Convocation

La convocation sera adressée à chaque stagiaire une semaine avant le début de la formation, il est donc nécessaire d'indiquer l'adresse mail du stagiaire sur le bulletin d'inscription.

Attestation

A l'issue du stage, une attestation nominative de participation à la formation et d'acquisition de compétences sera adressée par mail au stagiaire sous condition qu'une adresse personnelle ait été communiquée. Sur demande, une copie de la feuille d'émargement peut être adressée à l'employeur.

Conditions d'annulation

Pour l'organisme de formation

En cas d'un nombre d'inscrits insuffisant*, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard 10 jours avant la date de début. Elle en informera aussitôt les participants par mail.

Pour les participants

Toute formation commencée est due. Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, le règlement de la formation ne sera pas facturé à la structure employeuse.

Application des tarifs

Le tarif indiqué correspond au coût pédagogique de la formation. Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) ne sont pas compris et sont à la charge des stagiaires.

Le tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes à jour de leur cotisation fédérale.

Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation, à réception de la facture. La facture due ou acquittée ainsi que la feuille d'émargement seront envoyées par mail à l'employeur.

Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCO, merci de l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

Lieu et horaires des formations

Sauf exception, les formations en inter se déroulent à Lyon, dans les locaux de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, 63 rue Smith, 69002 Lyon.

Les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour. Les horaires de formations sont 9h00 - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi.

Formations en intra et formations délocalisées

Toutes les formations présentées dans notre catalogue sont réalisables au sein d'une structure ou pour plusieurs structures d'un même territoire. Par ailleurs, outre les formations proposées, nous pouvons construire en fonction de votre demande et de vos besoins, une formation sur mesure.

Formations en intra-association*

Si une association en fait la demande, une formation peut se dérouler dans une structure à destination uniquement de ses salariés. Ce type de formation permet le développement d'une compétence collective et partagée, favorisant la cohésion des équipes. Une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

Formations délocalisées*

Si plusieurs salariés d'associations d'un même territoire souhaitent assister à la même formation, celle-ci peut être délocalisée au sein d'une des structures volontaires pour accueillir la formation dans ses locaux. Dans ce cas une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

* Le nombre minimum de participants est de 8 stagiaires et le maximum de participants est de 12 stagiaires.

Nous sommes certifiés QUALIOPi !



La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTION DE FORMATION

CONTACTS

Pour toute demande de renseignement sur l'organisation des formations, deux interlocutrices à la Fédération sont à votre disposition :

Delphine Charlet



delphine.charlet@federationsolidarite.org

04 37 70 19 19 ou 06 10 78 28 78

Emmanuelle Tello



emmanuelle.tello@federationsolidarite.org

04 37 70 19 18 ou 07 66 23 64 01



ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de notre activité d'organisme de formation, nous souhaitons pouvoir faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH)

Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, nous vous invitons à contacter notre référente Handicap, Christèle Hervagault. Elle pourra prendre en compte votre situation, et voir dans quelles mesures nous pouvons faciliter votre inclusion sur la formation de votre choix.

christele.hervagault@federationsolidarite.org

04 37 70 17 66 ou 06 68 67 21 36



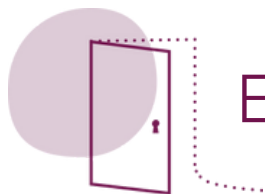
HÉBERGEMENT, LOGEMENT

	Durée	Dates	Tarifs
Identifier et réagir face aux discriminations dans l'accès à l'hébergement et au logement	14h	27-28 mars 2023	A : 435 € NA : 565 €
Le logement d'abord à l'épreuve du terrain	14h	15-16 mai 2023	A : 465 € NA : 595 €
Viellissement et précarité, une logique de parcours à réinventer <i>En partenariat avec l'UNAFO</i>	14h	22-23 juin 2023	A : 465 € NA : 595 €
Le droit au logement et à l'hébergement : les recours DALO/DAHO	14h	16-17 octobre 2023	A : 435 € NA : 565 €
Les nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des CHRS	14h	Sur demande*	A : 465 € NA : 595 €
Accompagner dignement la fin de vie des personnes précaires	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Initiation à la pratique du rétablissement** dans le secteur social <i>En partenariat avec WFX Formations</i>	14h	Sur demande*	Nous consulter

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.

**Le rétablissement correspond à un cheminement de la personne, dans la durée, pour reprendre le contrôle de sa vie et trouver sa place dans la société. C'est une démarche personnelle de réappropriation du pouvoir d'agir (empowerment). Il s'agit de retrouver une citoyenneté pleine et entière, une estime de soi, des rôles valorisants et un bien-être.





EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Durée	Dates	Tarifs
Les fondamentaux de la fonction d'Encadrant Technique d'Insertion (ETI)	28h	3 sessions en 2023: 26-27 janvier et 23-24 février 2023 22-23 mai et 15-16 juin 2023 25-26 septembre et 19-20 octobre 2023	A : 615 € NA : 875 €
ETI: se positionner en tant que chef d'équipe pour animer et encadrer une équipe de salariés en insertion	14h	3-4 avril 2023	A : 435 € NA : 565 €
L'essentiel de la fonction d'ETI en commercialisation et gestion de la production	14h	27-28 avril 2023	A : 435 € NA : 565 €
Mettre en place une coordination efficace entre ETI et Conseiller d'Insertion Professionnelle (CIP) pour la construction des parcours d'insertion	14h	6-7 novembre 2023	A : 435 € NA : 565 €
Évaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion	14h	23-24 novembre 2023	A : 435 € NA : 565 €
Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en parcours d'insertion professionnelle	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Parcours d'insertion professionnelle : accompagner le changement individuel	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en insertion	21h	Sur demande*	A : 510 € NA : 705 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



INTERVENTION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

	Durée	Dates	Tarifs
L'entretien motivationnel : un outil d'accompagnement et de communication collaboratif	21h	9-10 mai et 20 juin 2023	A : 510 € NA : 705 €
Anticiper et gérer les situations de conflits et de violence	14h	12-13 juin 2023	A : 435 € NA : 565 €
Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité : Méthode Econovie	14h	20-21 novembre 2023	A : 435 € NA : 565 €
La co-construction de projets culturels et artistiques en structure sociale : outils, méthodes et retours d'expérience	14h	Novembre 2023	A : 350 € NA : 450 €
Communication positive et bienveillante	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Efficacité professionnelle : la conduite d'entretiens structurés et objectivés	21h	Sur demande*	A : 510 € NA : 705 €
L'écoute sociale au 115 : Les bases de l'écoute téléphonique en situation d'urgence sociale	21h	Sur demande*	A : 510 € NA : 705 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



ACCOMPAGNEMENT SANTÉ DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

	Durée	Dates	Tarifs
Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Accompagner vers la santé les publics en situation de précarité	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Situations d'addictions en structure : accueillir et accompagner les personnes	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Santé mentale et accompagnement à l'emploi : accueillir, accompagner, orienter les personnes	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



ACCÈS AUX DROITS

	Durée	Dates	Tarifs
Inconditionnalité de l'accueil face aux évolutions législatives	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
Précarité et non-recours aux droits	14h	Sur demande*	A : 435 € NA : 565 €
La domiciliation des personnes sans domicile stable	7h	Sur demande*	A : 195 € NA : 260 €

*Sur demande : Session ouverte si un groupe d'au moins 8 personnes est constitué, des dates pourront être proposées en INTRA et en INTER.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

63 rue Smith 69002 Lyon

federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes

04 37 70 19 19

Organisme de formation certifié Qualiopi :



La certification a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Organisme de formation déclaré n°82.69.08797.69
Siret 38009394800038